

N°5 CR CD 28/05/2026

Comité Directeur LAURACO

Jeudi 28 mai – 18h00-20h00

Visioconférence

Présents(tes): Laurent Dechavanne, Gaëlle Chevalier, François Gintzburger, Lucas Toulhier Ancian, Sébastien Rora.

Excusés(ées): Bernard Dahy, Evelyne Camarroque, Pierrick Merino,

1/ Point sur Critères classement Coupe de Ligue.

Laurent fait part au Comité Directeur du travail engagé sur les critères pour établir les classements Coupe de Ligue en partant du constat qu'actuellement le nombre de classés est faible voir inexistant pour certaines catégories. Le groupe de travail s'est donné pour objectifs :

1/ D'augmenter le nombre de classés sur les CDL.

2/ De rester sur des critères lisibles. Un classement adopté est un classement compris.

Le groupe de travail a émis des premières propositions (entre autres partir de 200 points et non 100 – 5 premiers avec un écart de 5 points et non de 1 point - points organisateur : valables sur une seule course. etc).

Il souhaite prendre un peu de recul sur ces premières propositions avant d'y revenir.

Sachant que le nouveau mode de classement sera opérationnel au 01/01/2027.

Le groupe de travail reviendra devant le CD Ligue pour approbation définitive.

2/ Groupe Ligue.

Stage ligue du 4 au 8 juillet 2026 avec en superposition les 3 Jours du Forez. Stage ouvert au Groupe Ligue Bourgogne Franche Comté. La FFCO prendra en charge la préparation des entraînements par le biais de Mathieu Puech.

Lucas rappelle que pour le bon fonctionnement du GL les informations relatives à celui-ci doivent transiter par l'adresse mail contact du GL et notamment pour tenir informé le responsable de ce stage, y compris en lien avec Mathieu Puech qui assurera la prestation préparation technique initialement prise en charge par Isia Basset.

Laurent propose que lors de ce stage Yona (en fonction de sa disponibilité et ses ressources) anime sur un temps

libre un atelier sur le vis-à-vis des jeunes avec les réseaux sociaux ou la presse.

Lucas pense que cette proposition peut-être pour Yona l'occasion de faire des photos à des fins de communication et pointe à nouveau la nécessité que la commission GL soit bien tenue informée de ses propositions / initiatives.

Sebastien profite de ce point sur le GL pedestre pour informer le CD de la programmation d'un stage du GL VTT début juillet (6 au 10 juillet) en Haute Savoie en prolongation des championnats nationaux organisés en Suisse.

Pour le financement de ce stage, Laurent rappelle que nous avons acté une contribution de la Ligue de 30 euros/jours, soit 120 euros pour 4 jours. Les mêmes règles que pour le GL pedestre s'appliquent aux encadrants et les participants. Penser à mettre en lien Laure et Yona.

3/ Investissement antenne starlink / Demande du Président du Nose.

François Gintzburger précise que Starlink entraîne un abonnement de 45 euros/mois avec forfait limité. Il pense qu'il est préférable de passer par un prestataire extérieur au coup par coup. Par exemple pour le CNE il y en aurait pour 250 euros. Il pointe aussi l'intérêt de boîtiers radios pour les événements. Investissement plus judicieux (abonnement de 5 ans).

Après échanges il est convenu de demander 1° / Au Président du Nose de préciser son besoin 2° / De confier ce lien et ce sujet à François. Laurent répond à Rémi dans ce sens.

4/ Point sur le document de l'équipe salariés Ligue sur la génération spontanée des cartes (en s'appuyant sur les données Lidar)..

Jean-Claude informe le CD que le président de la FFCO est intéressé par ce document de travail. Sachant que cette ébauche peut-être complétée, amendée.

Il rappelle que l'objectif de ce travail n'est pas de faire la promotion des solutions techniques pour générer des fonds de cartes indépendamment de tout contrôle de normes, d'usages non autorisés ou pouvant porter préjudice à la C.O en tant qu'institution sportive fédérale. Mais précisément d'alerter les membres de cette institution des dangers et dérives pouvant être générées par ces solutions techniques, dont certains se réjouissent sans le recul nécessaire.

Il sollicite à nouveau l'avis des membres du CD sur ce document pour finaliser ce projet et le lancement d'une campagne de sensibilisation à destination de la communauté des orienteurs.

5/ Recrutement remplaçant de David Barranger.

Gaëlle informe que nous avons reçu une trentaine de candidature. Une première sélection d'une dizaine de participants est en cours. Jean-Claude précise qu'il s'occupe de la procédure de rupture conventionnelle avec David Barranger et les services de l'Etat.

6 / Etude C.O sur le département de l'Ain

Jean-Claude informe le CD que le Département de l'Ain a provoqué une réunion sur une étude prospective sur le développement de la C.O sur son territoire et y a invité la Ligue au travers de Laure.

Jean-Claude regrette que la Ligue et sa compétence n'ait pas pu être mise en concurrence avec d'autres prestataires et notamment celui retenu par le Département. Tout d'abord pour des raisons financières, mais également pour conforter une expertise construite depuis dix ans et reconnue par de nombreux acteurs au rang desquels des collectivités locales telles que les conseils départementaux de l'Isère, de la Drôme ou encore de la Haute Loire.

Mais il se félicite de cette initiative qui se préoccupe du développement de notre sport au sens large, sur un territoire sous l'autorité de la collectivité locale responsable. Il souhaite que nous nous en fassions l'écho et que la Ligue y soit associée notamment si des perspectives d'aménagements permanents labellisés s'ouvrent.

Le CD valide ce positionnement qui met en exergue la place et les objectifs que la Ligue poursuit depuis plus de dix ans.

7 / Prochain CD

Une date avant l'été permettant d'associer les salariés doit être fixée. Ce sera le 29 juin à 20h à Grenoble.

Jean-Claude propose que cette réunion soit aussi l'occasion pour les élus de saluer le travail et l'implication de David Barranger dans la politique de développement territorial de la Ligue.

Un travail conduit depuis plus de 6 ans avec compétence, créativité et contribution forte de l'intéressé. Il souligne ce que la Ligue doit à David Barranger dans l'affirmation d'une philosophie pour une nouvelle génération d'équipements permanents, son essaimage au niveau fédéral au travers de l'intérêt montré par la FFCO, et sa confortation au travers d'outils pertinents (cahiers des charges notamment) pour asseoir un Label.